

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DJS 4 Subventions (9.900 euros) à 5 associations sportives (4^e).

M. Jean-François MARTINS, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement à cinq associations sportives du 4^e arrondissement ;

Vu l'avis du conseil du 4^e arrondissement en date du 3 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS, au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 3.000 euros est attribuée pour l'exercice 2019 à l'Association sportive Aqua B-Développement 75 (n°16092 / n°2019_00111) 38, boulevard Henri IV - MAD (4^e).

Article 2 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 1.750 euros est attribuée pour l'exercice 2019 à l'Association sportive scolaire du lycée Charlemagne (n°17094 / n°2019_01203) 14, rue Charlemagne (4^e).

Article 3 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 900 euros est attribuée pour l'exercice 2019 à l'Association sportive scolaire du lycée Sophie Germain (n°19869 / n°2019_00820) 9, rue de Jouy (4^e).

Article 4 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 3.000 euros est attribuée pour l'exercice 2019 à l'Association sportive Viking Club Paris (n°17363 / n°2019_00564) 38, boulevard Henri IV - MAD (4^e).

Article 5 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 1.250 euros est attribuée pour l'exercice 2019 à l'Union Sportive des Francs Bourgeois (n°18630 / n°2019_01359) 21, rue Saint Antoine (4^e).

Article 6 : La dépense correspondante, d'un montant total de 9.900 euros, sera imputée sur la fonction 3, sous-fonction 32, rubrique élémentaire 3261, numéro de destination 3260004, compte 933-65748-D (provision pour subvention de fonctionnement au titre du sport de proximité) du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO